

## Marie Moret à Claude Ferdinand, 14 février 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 2 p. (126r, 127r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Claude Ferdinand, 14 février 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53063>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [14 février 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Ferdinand, Claude \(1834-1914\)](#)

Lieu de destination 74, Railroad Avenue, Paterson (New Jersey, États-Unis)

## Description

RésuméRemercie Claude Ferdinand pour ses vœux de nouvelle année et lui adresse les siens en retour. Confirme l'encaissement des 11 F pour le réabonnement de Ferdinand au *Devoir* et le remercie de sa sympathie pour le journal. Sur le changement de la raison sociale de la Société du Familistère en Colin et Cie et la mention Ancienne maison Godin pour perpétuer le nom du fondateur.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#)

Personnes citées[Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Paris 14 février 1898

Cher Monsieur,

Notre lettre du 17 janvier est venue me trouver dans le midi de la France. Je suis bien sensible à vos bons souhaits à l'occasion de la nouvelle année, et vous prie de vouloir bien de votre côté agréer les miens pour votre parfaite satisfaction.

Le Bureau du Dénier a bien encaissé les onze francs envoyés par vous pour votre réabonnement au journal, et fait le

nécessaire à ce sujet. Votre sympathie envers cette publication est un grand encouragement pour moi; et je vous en remercie vivement.

— Nous émettons le regret que la Société du Familistère ait changé de raison sociale, la loi française prescrit que dans les sociétés en commandite simple (c'est notre cas à nous) — le nom de l'agent administrateur responsable constitue la raison sociale, avec adjonction du mot et c<sup>ie</sup>.

La Société du Fam-

lièvre : pour consacrer  
 le nom de son fondateur,  
 fait précéder la raison  
 sociale des mots :  
Certainne maison Gadin

Veuillez agréer,  
 cher Monsieur, avec mes  
 vœux pour la bonne  
 réussite de votre Colonie  
 industrielle, l'expression  
 de mes meilleurs salu-  
 tations

Marie Gadin